



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 3 mars 2014 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller Siège 4
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller Siège 6

Est absente :

Madame Isabelle Clément	Conseillère Siège 5
-------------------------	---------------------

Est aussi présente :

Madame Josée Parsons, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

LE MAIRE REMERCIE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE JOSÉE PARSONS POUR SES LOYAUX SERVICES AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES. LA PRÉSENTE SÉANCE SERA SA DERNIÈRE CAR ELLE QUITTERA SES FONCTIONS LE 4 AVRIL PROCHAIN.

000 Ouverture de la séance et rapport du maire

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2014

100 Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour février 2014
- 1.2 Acceptation des déboursés de février 2014
- 1.3 Deveau Bourgeois Gagné Hébert & associés : renouvellement de l'entente
- 1.4 Financement électoral : Dépôt de la section 2 du formulaire DGE-1038 des candidats à l'élection du 3 novembre 2013
- 1.5 Rencontre du nouveau préfet de la MRC VG avec le conseil municipal
- 1.6 Mutuelle des municipalités du Québec : renouvellement de la police d'assurance
- 1.7 Main levée partielle – dossier 3815 00 2550
- 1.8 Main levée totale – dossier 4018 31 4850



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3mars 2014

- 1.9 Formation Élus – mariage et union civile
- 1.10 Demande pour être désigné comme célébrant de mariages
- 1.11 Ressources humaines : demande à Emploi Québec (intégration au travail) voirie
- 1.12 Ressources humaines : demande à Emploi Québec (économie sociale) presbytère
- 1.13 Ressources humaines : poste de Directeur général et Secrétaire-trésorier

200 Sécurité publique

- 2.1 Le gyrophare vert pour les pompiers du Québec
- 2.2 La Fédération québécoise des intervenants en sécurité incendie : colloque
- 2.3 SSI : Habits de combat

300 Transport

- 3.1 Plan d'intervention en infrastructures routières locales – demande de collaboration
- 3.2 Réparation de la niveleuse

400 Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1 Éco Entreprises Québec : programme d'aide financière
- 4.2 Redistribution de la redevance à l'élimination de matières résiduelles
- 4.3 Appel d'offres pour le transport et la collecte des matières résiduelles

500 Santé et Bien-être

- 5.1 Établissement des adultes CSHBO bourses 2014
- 5.2 École secondaire Sacré-Cœur de Gracefield : bourse pour les finissants 2014
- 5.3 Mon Église, j'y tiens, je donne
- 5.4 Réseau québécois des villes et villages en Santé
- 5.5 Maison de la Famille : levée de fonds

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Demande de dérogation mineure 2014-015
- 6.2 Tour d'observation du Mont Morissette
- 6.3 Projet de foresterie utilisant des chevaux
- 6.4 Service de Génie municipal de la MRC VG : Offre de soutien technique
- 6.5 Formations – inspecteur
- 6.6 Programme d'infrastructures Québec-Municipalités PIQM (aide financière)
- 6.7 Ministère des transports : Véloce II (aide financière)

700 Loisirs et culture

- 7.1 Le printemps est arrivé au Presbytère
- 7.2 Maison des Jeunes – mandat
- 7.3 Festival country western La vieille Grange
- 7.4 Centre des loisirs de Maniwaki
- 7.5 Projet : Damien Robitaille
- 7.6 Projet : Visite de groupes d'excursionnistes à Blue Sea



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014

7.7 Tournoi de Soccer 2014

800 Correspondance

- 8.1 Rapport d'activités du maire de février 2014
- 8.2 Comité de sécurité incendie de la MRC VG :
Compte rendu de la rencontre du 4 février 2014

900 Varia

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2014-03-707

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 3 mars 2014 soit ouverte à 19 h 00 devant environ 17 contribuables.

ADOPTÉE

2014-03-708

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 3 mars 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

2014-03-709

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 3 FÉVRIER 2014

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 février 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE



2014-03-710

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES REMISES VERSÉS EN FÉVRIER 2014

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 6 à 9 de février 2014 et qui totalisent un montant de 22 087,17 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 10 785,77 \$ pour les salaires versés en février 2014 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 1 650,68 \$ pour le mois de février 2014 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 3 038,26\$ pour le mois de février 2014 soient acceptées.

ADOPTÉE

2014-03-711

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE FÉVRIER 2014

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE les déboursés de février 2014 qui totalisent un montant de 88 717,95 \$ sur le journal des déboursés no 212 à 214 soient acceptés.

ADOPTÉE

2014-03-712

DEVEAU BOURGEOIS GAGNÉ HÉBERT & ASSOCIÉS : RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE

ATTENDU qu'en prévision de sa prochaine année budgétaire, la Municipalité de Blue Sea a accepté l'offre de services juridiques du cabinet Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés afin de répondre à ses besoins en cette matière;

ATTENDU l'offre de services du 04 février 2014 préparée à cette fin par Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés;

EN CONSÉQUENCE :



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3mars 2014

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu que ce conseil retienne l'offre de services juridiques soumise par Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés, laquelle se décrit comme suit :

- **Durée du contrat** : 1 an, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014;
- **Pour tous les mandats demandés** : Taux horaire de 150 \$ de l'heure, taxes et débours en sus;
- **Frais d'honoraires pour les dossiers de perception de taxes** : 10% du montant recouvré, taxes et débours en sus, n'incluant toutefois pas les procédures d'exécution;
- **Autre Service offert** : Consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité, sans frais;
- **Personnes autorisées à consulter** : Le maire, la directrice générale, l'inspecteur en bâtiment et en environnement.

ADOPTÉE

2014-03-713

FINANCEMENT ÉLECTORAL : DÉPÔT DE LA SECTION 2 DU FORMULAIRE DGE-1038 DES CANDIDATS À L'ÉLECTION DU 3 NOVEMBRE 2013

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE conformément à l'article 513.2 de la LERM ce Conseil accuse réception du dépôt des rapports portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons en argent dont le total des de 100 \$ ou plus (DGE-1038) aux candidats lors de l'élection du 3 novembre 2013.

ADOPTÉE

NOTE :

Rencontre du nouveau préfet Michel Merleau de la MRC VG avec le conseil municipal
Le 28 avril 2014 à 16h au centre municipal de Blue Sea



2014-03-714

MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC : RENOUELEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de l'assurance de la municipalité est à échéance;

CONSIDÉRANT QUE le montant s'élève à 23 991,00 \$ incluant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil souhaite annuler la protection pour la tour à feu patrimoniale du Mont Morissette évaluée à 60 000,00 \$ pour une prime de 415 \$ + taxes;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil renouvelle sa police d'assurance MMQP-03-083045 et POMP-03-083045 pour l'année 2014 pour un montant total de 23 539 \$ payable au Groupe Ultima.

ADOPTÉE

2014-03-715

MAINLEVÉE PARTIELLE – DOSSIER 3815 00 2550

CONSIDÉRANT QUE le 7 février 2014, Me André Larocque, notaire, a fait parvenir une demande de mainlevée partielle sous seing privé concernant l'hypothèque légale résultant d'un jugement contre Monsieur Virgile Tremblay publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gatineau le 21 juillet 2011 sous le numéro 18 339 131;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la demande de mainlevée partielle pour l'immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot numéro SIX TIRET UN (Ptie 6-1) Rang 7 du cadastre officiel Canton de Bouchette dans la circonscription foncière de Gatineau et portant le matricule 3815 00 2550 (± 75 acres voir désignation);

QUE ce conseil autorise le maire Laurent Fortin et la Directrice générale Josée Parsons à signer les documents préparés par Me André Larocque et dont les membres du conseil ont reçu copie lors de la plénière du 24 février 2014;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3mars 2014

QUE la municipalité de Blue Sea autorise Me Gérard Desjardins, avocat à faire les inscriptions nécessaires pour opérer la radiation de l'hypothèque légale sur la partie ci-haut mentionnée.

ADOPTÉE

2014-03-716

MAINLEVÉE TOTALE – DOSSIER 4018 31 4850

CONSIDÉRANT QUE le 13 février 2014, Me Sylvie Pichette, notaire, a fait parvenir une demande de mainlevée totale sous seing privé concernant l'hypothèque légale résultant d'un jugement contre Monsieur John Scott MacIntyre publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gatineau sous le numéro 19 805 744;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la demande de mainlevée totale pour l'immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot numéro DIX-SEPT TIRET UN (Ptie 17-1) Rang 5 du cadastre officiel Canton de Bouchette dans la circonscription foncière de Gatineau et portant le matricule 4018 31 4850;

QUE ce conseil autorise La Directrice générale Josée Parsons à signer les documents préparés par Me Sylvie Pichette et dont les membres du conseil ont reçu copie lors de la plénière du 24 février 2014;

QUE la municipalité de Blue Sea autorise Me Gérard Desjardins, avocat à faire les inscriptions nécessaires pour opérer la radiation de l'hypothèque légale sur la partie ci-haut mentionnée.

ADOPTÉE

NOTE :

La Fédération Québécoise des municipalités offre une formation en ligne d'une durée d'une heure portant sur le Mariage et union civile.



2014-03-717

DEMANDE POUR ÊTRE DÉSIGNÉ COMME CÉLÉBRANT DE MARIAGES

ATTENDU l'adoption du Projet de loi no 84, Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation sanctionnée le 8 juin 2002;

ATTENDU QUE ce projet de loi permet de demander au Ministre de la Justice que soient désignés compétents pour célébrer des mariages et des unions civiles les maires, les membres de conseils municipaux ou de conseils d'arrondissements et les fonctionnaires municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Blue Sea a reçu quelques demandes pour la célébration de mariages ou d'unions civiles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE la Municipalité de Blue Sea demande au Ministre de la Justice de désigner l'employé municipal, monsieur Éric Lacaille célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur le territoire de la municipalité de Blue Sea.

ADOPTÉE

2014-03-718

**RESSOURCES HUMAINES : DEMANDE À EMPLOI-QUÉBEC (INTÉGRATION AU TRAVAIL)
VOIRIE**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite présenter une demande à Emploi Québec pour un contrat d'intégration au travail pour Joël Poirier au poste de journalier de voirie pour une durée de 27 semaines soit du 22 avril 2014 au 24 octobre 2014 à raison de 35 heures par semaine;

QUE ce Conseil demande un taux de subvention de 75% du salaire horaire de 13,50 \$ pour un montant total de 9 563,40 \$;

QUE ce Conseil nomme la Directrice générale Sandra Bélisle comme signataire de tous les documents afférents;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3mars 2014

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale Sandra Bélisle et la Directrice générale adjointe France Carpentier à présenter les demandes de versement en ligne.

ADOPTÉE

2014-03-719

RESSOURCES HUMAINES : DEMANDE À EMPLOI-QUÉBEC (ÉCONOMIE SOCIALE) PRESBYTÈRE

CONSIDÉRANT que le projet du Presbytère de Blue Sea depuis son ouverture en juillet 2012 , avec la galerie d'art, le relais d'information touristique, l'accès gratuit à l'internet, le jardin communautaire et les nombreux événements qui y sont tenus; plusieurs centaines de personnes ont visité les lieux démontrant clairement que le Presbytère est devenu un lieu de rencontre privilégié pour la communauté et les visiteurs dans une atmosphère conviviale tout en célébrant la culture et le patrimoine et en dynamisant le centre du village;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite poursuivre la mission du Presbytère et pour ce faire demande à Emploi Québec de lui accorder une aide financière dans le cadre du volet d'économie sociale pour combler un poste de Coordonnateur du Presbytère pour une durée de 52 semaines à raison de 35 heures par semaine à un taux horaire 13 \$ débutant le 1^{er} avril 2014;

QUE ce Conseil nomme la directrice générale Sandra Bélisle comme signataire de tous les documents afférents;

QUE ce Conseil autorise la directrice générale Sandra Bélisle et la directrice générale adjointe France Carpentier à présenter les demandes de versement en ligne.

ADOPTÉE

2014-03-720

RESSOURCES HUMAINES : POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER(ÈRE)

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Josée Parsons quittera son poste le 4 avril 2014, une offre d'emploi a été publiée dans La Gatineau, Le Droit, sur le site web de la municipalité ainsi que sur les sites de l'ADMQ, de l'UMQ et du Carrefour Jeunesse Emploi;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014

CONSIDÉRANT QUE la date limite pour postuler était le 21 février 2014;

CONSIDÉRANT QUE dix candidatures ont été reçues;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude des candidatures reçues, le comité de sélection a retenu quatre candidats pour les rencontrer en entrevue;

CONSIDÉRANT QUE le 26 février 2014 le comité de sélection pour le poste de Directeur général et Secrétaire-trésorier a rencontré les quatre candidats retenus et qu'un compte rendu a été déposé dans lequel, il fait les recommandations suivantes :

Le comité de sélection recommande au conseil municipal de procéder à l'embauche de la candidate qui a obtenu le plus haut pointage, soit madame Sandra Bélisle qui est actuellement Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la municipalité de Denholm depuis 2009. Le comité recommande également une période de probation de 6 mois et un salaire selon l'échelle salariale en vigueur à l'échelon 4 soit 69 966,00 \$ annuellement.

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil procède à l'embauche de madame Sandra Bélisle au poste de Directrice générale et Secrétaire-trésorière à compter du 17 mars 2014 au salaire annuel de 69 966,00\$ basé sur 37,5 heures par semaine et qu'une période de probation de six mois s'appliquera soit jusqu'au 17 septembre 2014;

QUE le contrat d'engagement sera adopté lors d'une séance ultérieure.

ADOPTÉE

NOTE :

Invitation de la MRC VG à tous les membres du conseil au Forum municipal portant sur la TAXATION qui se tiendra à Gracefield le 18 mars 2014.



2014-03-721

UTILISATION DU GYROPHARE VERT AMOVIBLE PAR LES POMPIERS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE plusieurs communautés du Québec dépendent des pompiers volontaires pour assurer la sécurité incendie de leur territoire et le respect de leur schéma de couverture de risque;

CONSIDÉRANT QUE le gyrophare vert amovible placé sur le véhicule personnel du pompier volontaire augmente la visibilité et la sécurité des pompiers volontaires répondant à un appel d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE le gyrophare vert amovible placé sur le véhicule personnel du pompier réduit le temps de réponse en facilitant le déplacement des pompiers volontaires répondant à un appel d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE l'article 27 du projet de loi no 55, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives insère, dans le Code la sécurité routière, l'article 226.2 autorisant l'utilisation et énonçant les conditions d'utilisation du gyrophare vert amovible;

CONSIDÉRANT QUE l'article 226.2 du Code de la sécurité routière n'est toujours pas en vigueur malgré l'adoption de la Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives le 11 juin 2008;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE le Conseil municipal de Blue Sea demande au gouvernement du Québec de mettre en vigueur l'article 226.2 du Code de la sécurité routière permettant l'utilisation du gyrophare vert amovible;

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée à Michel Gauthier qui représente le regroupement « Le gyrophare vert pour les pompiers du Québec » ainsi qu'à la Députée de Gatineau Madame Stéphanie Vallée et au Coordonnateur-préventionniste de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, Sylvain Pepin.

ADOPTÉE



2014-03-722

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES INTERVENANTS EN SÉCURITÉ INCENDIE : COLLOQUE

CONSIDÉRANT QUE le Directeur du service de sécurité incendie n'a pu participer au colloque sur la sécurité civile et incendie qui a eu lieu à Québec du 17 au 19 février 2014 (Résolution 2014-01-642);

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le Directeur du service de sécurité incendie Éric Lacaille à participer au colloque annuels de la Fédération québécoise des intervenants en sécurité incendie qui se tiendra du 25 au 27 avril 2014 à Québec;

QUE ce Conseil autorise le paiement des frais d'inscription de 155 \$ ainsi que les frais de déplacements, d'hébergement et de repas.

ADOPTÉE

2013-03-723

SSI : HABIT DE COMBAT

CONSIDÉRANT que les habits de combat de plus de dix ans seront dorénavant envoyés au manufacturier pour vérification;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat d'un habit de combat avec accessoires d'Aréo-feu (soumission 30114) pour un montant de 1425 \$ + taxes.

ADOPTÉE

2014-03-724

PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL)

DEMANDE DE COLLABORATION DE LA MRC VG

CONSIDÉRANT qu'afin de redresser le réseau routier local, le MTQ a instauré un nouveau programme axé sur la planification et la réalisation des travaux de réfection des infrastructures routières des MRC. Ce programme vise à établir l'état des infrastructures, à structurer les interventions requises et à se doter d'une stratégie de planification à court et moyen terme afin de procéder à la détermination des besoins et des priorités d'intervention;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3mars 2014

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire le MTQ a accordé une subvention de démarrage à la MRC VG afin d'amorcer la réalisation du PIIRL qui s'échelonne sur une période de 18 mois;

CONSIDÉRANT QUE le dernier inventaire du MTQ remonte à 1993, la MRC VG demande la collaboration de la municipalité pour mettre à jour l'inventaire de notre réseau routier local (niveau 1,2 et 3);

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accueille positivement cette initiative et assure son entière collaboration au Service de génie municipal de la MRC VG dans la réalisation de ce projet;

QUE ce Conseil nomme l'inspecteur en bâtiment et en environnement, Christian Michel comme chargé de projet avec la collaboration du comité de transport de la municipalité présidé par le conseiller Marc Lacroix.

ADOPTÉE

2014-03-725

RÉPARATION DE LA NIVELEUSE CHAMPION

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le paiement de la facture d'Usinage Egan Inc. au montant de 75 88,35 \$ incluant les taxes pour le changement du différentiel de la niveleuse Champion.

ADOPTÉE

2014-03-726

ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC: PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES GÉNÉRÉES HORS FOYER

CONSIDÉRANT QUE le programme d'aide financière sert à l'achat d'équipement servant à la récupération de matières recyclables dans les aires publiques municipales intérieures et extérieures;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3mars 2014

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière consiste à un remboursement de 70 % du coût d'achat de chaque équipement jusqu'à concurrence de 840 \$ par unité et inclus les frais de livraison pour un maximum de financement de 150 000 \$ / an;

CONSIDÉRANT QUE le département d'hygiène du milieu et d'environnement de la MRC VG a demandé aux municipalités de leur signifier leur intérêt à participer au programme;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil est intéressé au programme d'aide financière pour la récupération des matières recyclables dans les aires publiques municipales et aimerait que le département d'hygiène du milieu et d'environnement de la MRC VG s'en occupe avec la collaboration de la municipalité.

ADOPTÉE

NOTE :

Dépôt d'un communiqué annonçant des nouvelles exigences pour la redistribution de la redevance à l'élimination de matières résiduelles

2014-03-727

APPEL D'OFFRES POUR LE TRANSPORT ET LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adjudication du contrat de collecte et transport des matières résiduelles 2013-2016 par voie de résolution 2013-04-418, l'entrepreneur a déclaré faillite le 18 novembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE suite à la faillite de l'entrepreneur, un contrat a été octroyé à Transports R.L.S. par voie de résolution 2013-11-597 jusqu'au 1^{er} avril 2014;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil prolonge l'entente avec Transport RLS jusqu'au 1^{er} mai 2014;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3mars 2014

QUE ce Conseil souhaite enclencher le processus d'appel d'offres pour le service de collecte et transport des matières résiduelles pour une durée de 2 ans avec possibilité de prolongation de 3 ans;

QUE ce Conseil autorise la directrice générale Sandra Bélisle à entreprendre les démarches nécessaires et à faire vérifier les documents au préalable par Me Marc Tremblay de la firme d'avocats Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés.

ADOPTÉE

2014-03-728

ÉTABLISSEMENT DES ADULTES CSHBO : BOURSES 2014

CONSIDÉRANT QUE l'établissement des adultes CSHBO sollicite la municipalité pour participer financièrement à l'attribution de bourses qui seront remises aux élèves qui auront atteint leurs objectifs scolaires lors de la soirée de fin d'année qui se tiendra le 13 juin 2014;

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite contribuer financièrement au programme de bourse de l'Établissement des adultes de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour un montant de 100 \$ pour chaque élève qui aura atteint ses objectifs scolaires, qui réside dans la municipalité de Blue Sea et qui remplit la condition suivante :

- Que la période à partir de la date où l'élève a décroché et celle où il est retournée aux études, ne dépasse pas 2 ans

QUE le maire Laurent Fortin ou son remplaçant remettra les bourses lors de la soirée de fin d'année qui se déroulera le vendredi 13 juin 2014.

ADOPTÉE

2014-03-729

ÉTABLISSEMENT DU CŒUR-DE-LA-GATINEAU

ÉCOLE SECONDAIRE SACRÉ-CŒUR DE GRACEFIELD : BOURSES 2014

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil juge opportun d'encourager les élèves dans la poursuite de leurs études à un niveau supérieur ou à démarrer leur vie adulte;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3mars 2014

QUE ce Conseil souhaite contribuer financièrement au programme de bourses pour les finissants du cinquième secondaire pour un montant de 100 \$ pour chaque finissant qui réside dans la municipalité de Blue Sea;

QUE le maire Laurent Fortin soit désigné pour remettre les bourses lors du bal des finissants qui se déroulera le samedi 21 juin 2014 au chalet de ski du Mont Ste-Marie.

ADOPTÉE

NOTE :

Dépôt d'un feuillet de la paroisse Saint-Félix annonçant une levée de fonds intitulée : « Mon Église, j'y tiens, je donne ». La paroisse offre aux citoyens la possibilité d'acheter des paquets de bardeau d'asphalte au coût de 100 \$ chacun pour aider à payer dans les coûts engendrés par la réfection de la toiture.

2014-03-730

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

CONSIDÉRANT QU'en devenant membre du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, la municipalité de Blue Sea se donne un moyen concret pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens et ainsi contribuer au développement de sa communauté;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs de ce réseau cadrent avec les valeurs établies dans le plan de développement : respect des personnes, respect de l'environnement et maintien d'une saine qualité de vie pour tous et toutes;

CONSIDÉRANT QUE la Politique familiale et des aînés que la municipalité est sur le point d'adopter fait la promotion des environnements favorables aux saines habitudes de vie;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite renouveler sa cotisation de 50 \$ au Réseau québécois de Villes et Villages en santé pour l'année 2014.

ADOPTÉE



2014-03-731

MAISON DE LA FAMILLE : LEVÉE DE FONDS

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau offre ses services aux familles ayant des enfants âgés de moins de 18 ans depuis 19 ans;

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la famille a collaboré au succès de l'inauguration de la nouvelle tour d'observation et du pique-nique annuel du Mont Morissette le 5 octobre 2013, en offrant des activités pour les familles;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite faire un don de 200 \$ dans le cadre de leur activité de levée de fonds : « 9^e édition du Tournoi de golf hivernal 2014 ».

ADOPTÉE

2014-03-732

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2014-015

CONSIDÉRANT QUE le 6 décembre 2013 madame Josée Gervais-Marion a déposé au nom de la famille Marion une demande de dérogation mineure pour la propriété située au 2 chemin Marion (Lots 12-1-11 et 12-1-12 rang 7 canton de Bouchette – Zone U-212) afin de rendre conforme la largeur des deux lots;

CONSIDÉRANT QU'un permis de lotissement (2012-1007) a été émis à la famille Marion par l'entremise de la firme AGBR.SAT le 10 octobre 2012 pour la création de deux nouveaux lots soit le 12-1-11 et le 12-1-12, du rang 7, canton de Bouchette;

CONSIDÉRANT QUE suite à la réception de l'avis de dépôt au cadastre de la Direction de l'enregistrement cadastral (MRNF) le 7 décembre 2012, l'inspecteur a remarqué que les largeurs des lots étaient inférieures au 49 mètres prescrit par l'article 7.2.1.2 du règlement de lotissement 93-03-15C;

CONSIDÉRANT QUE le lot 12-1-11 possède une largeur de 40,51 mètres et que le lot 12-1-12 possède une largeur de 31,05 mètres tel qu'illustré sur le plan DWG 62975;

CONSIDÉRANT QUE les deux terrains respectent la superficie nécessaire pour un terrain en zone périmètre d'urbanisation, qui est de 3000 mètres carrés;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014

CONSIDÉRANT QUE le lot 12-1-12 est déjà construit (2 chalets) et bénéficie de droits acquis pour la proximité au lac et possède déjà les installations septiques requises;

CONSIDÉRANT QUE le lot 12-1-11 bénéficie de l'espace nécessaire pour respecter les marges de construction prescrites par le règlement de zonage 93-03-15B;

CONSIDÉRANT QUE ces dérogations ne portent pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins et qu'elles ne vont pas à l'encontre du plan d'urbanisme de la municipalité de Blue Sea;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été présentée au comité consultatif d'urbanisme le 21 janvier 2014 et que celui-ci recommande au conseil l'approbation de la demande de dérogation n° 2014-015 telle que déposée;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié le 13 février 2014 dans le Journal La Gatineau;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la demande de dérogation mineure n° 2014-015 telle que présentée et accorde les dérogations suivantes au règlement de lotissement 93-03-15C article 7.2.1.2 :

- Largeur du lot 12-1-11 rang 7 : 49 mètres - 40,51 mètres = dérogation de 8,49 mètres
- Largeur du lot 12-1-12 rang 7 : 49 mètres - 31,05 mètres = dérogation de 18,95 mètres

Tel qu'illustré au plan DWG 62975 préparé le 8 décembre 2013 par Ghislain Auclair arpenteur géomètre, dossier 12M-344 minute 7138.

ADOPTÉE

2014-03-733

TOUR D'OBSERVATION DU MONT MORISSETTE (SUIVI DU CONTRAT 2013-03)

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2013-11-587 concernant l'approbation du décompte final déposé par le service de génie municipal de la MRC VG, une rencontre et des entretiens téléphoniques ont eu lieu avec l'entrepreneur Construction Telmosse afin de régler quelques différents par rapport à des crédits;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3mars 2014

CONSIDÉRANT QUE suite à plusieurs échanges un décompte final révisé en date du 6 février 2014 est déposé;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve le décompte final révisé en date du 6 février 2014;

QUE ce Conseil autorise le paiement final à Construction Telmosse et Fils inc. de la facture

No. 20080937 pour un montant total de 20 290,213 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

NOTE :

Projet de foresterie utilisant des chevaux de Roland Fortin
Reporté à une séance ultérieure

NOTE :

Service de génie municipal de la MRC VG : dépôt d'un document concernant l'offre de services techniques et le règlement de tarification.

2014-03-734

FORMATION INSPECTEUR

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'inspecteur en bâtiment et environnement Christian Michel à s'inscrire aux formations suivantes :

1. Le secret est dans l'organisation du travail à Gatineau le 25 mars 2014 au coût de 265 \$ + taxes;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3mars 2014

2. Les droits acquis et les règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme à Gatineau le 1^{er} et 2 avril 2014 au coût de 495 \$ + taxes.

ADOPTÉE

NOTE :

Ministère des Affaires municipales, des Régional et de l'Occupation du territoire (MAMROT) Dépôt d'un document concernant le Programme d'infrastructures Québec-municipalités PIQM (aide financière)

NOTE :

Ministère des Transports : Dépôt d'un document concernant les programmes d'aide financière aux infrastructures cyclables et piétonnes - Véloce II

NOTE :

Le printemps est arrivé au Presbytère
Dépôt d'un communiqué annonçant la tenue d'un événement en trois volets le 17 mai 2014 :

1. Dégustation d'art et petits fours au presbytère
2. Lancement de la politique familiale et des aînés à l'église
3. Projection en primeur d'un long métrage sur l'histoire de Blue Sea. BLISSE, le film

NOTE :

Maison des jeunes – mandat
Reporté à une séance ultérieure



2014-03-735

FESTIVAL COUNTRY WESTERN LA VIEILLE GRANGE

CONSIDÉRANT QUE le Festival Country Western La vieille Grange en est à sa sixième édition et se tiendra à Gracefield à la fin du mois d'août 2014;

CONSIDÉRANT QUE le Festival est maintenant constitué en OSBL;

CONSIDÉRANT QUE l'événement annuel est de plus en plus populaire et qu'il contribue au développement économique et touristique de la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs ont fait parvenir une demande de commandite en date du 29 janvier 2014;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise un paiement de 200 \$ en contrepartie d'une commandite pour l'édition 2014 du Festival Country Western La Vieille Grange de la Haute Gatineau.

ADOPTÉE

NOTE :

Centre des loisirs de Maniwaki, suite à une rencontre qui a eu lieu le 25 février 2014, nous attendons la réception d'une entente révisée et du registre des participants au hockey et patinage.

NOTE :

Projet : Damien Robitaille présenté par Jacques Laberge
Reporté à une séance ultérieure.



Procès-verbal de la séance ordinaire du 3mars 2014

NOTE :

Projet : Visite de groupes d'excursionnistes à Blue Sea présenté par Jacques Laberge Reporté à une séance ultérieure, en attente des recommandations du comité de développement.

NOTE :

Tournoi de soccer 21,22 et 24 juin 2014 : dépôt d'un courriel du CA de Soccer Vallée-de-la-Gatineau qui demande aux municipalités intéressées à être l'hôte du tournoi 2014 de l'aviser avant le 4 avril 2014.

NOTE :

Maison des jeunes : dépôt de l'horaire et des activités durant la semaine de relâche.

NOTE :

Le maire fait la lecture de son rapport d'activités du mois de février 2014.

Période de questions de 20h15 à 20h30

2014-03-736

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 3 mars 2014 soit close à 20h31.

ADOPTÉE

Laurent Fortin

Maire

Josée Parsons

Directrice générale
Secrétaire-trésorière